

Les francs-maçons sous l'occupation, entre résistance et collaboration, par Emmanuel Pierrat, Albin-Michel, 2016, 365 p., 24,70 €.

*« Monsieur le Bâtonnier,
Je suis appelé. Je vais probablement mourir. Je suis venu ici comme avocat. Je mourrai, j'espère dignement, pour ma Patrie, ma Foi et mon Ordre.
Dites à mes confrères que je les remercie des honneurs qui ont accompagné ma vie professionnelle.
J'en emporte une juste fierté.
Je vous recommande mon fils.
Je finirai en soldat de la France et du droit que j'ai toujours été ».*

Pierre Masse était sénateur, avocat, fils d'avocat, petit-fils de bâtonnier. Son frère est mort au champ d'honneur en 1916, comme son gendre et son neveu, en 1940.

Mais il était aussi juif. Il est mort à Auschwitz, après avoir été arrêté le 21 août 1941, dans une des rafles qui précédèrent celle, tristement célèbre, du Vel d'hiv'.

C'est du camp de Drancy qu'il écrit cette dernière lettre. Il mourra debout, comme combien de ses compatriotes.

Emmanuel Pierrat nous livre son portrait, son histoire, ainsi que celles de dix autres acteurs de cette horrible guerre. Ils sont tous liés à la franc-maçonnerie, soit qu'ils la combattirent, soit qu'ils la servirent. Les régimes nazi et vichyste tentèrent en effet de l'éradiquer. Il leur fallait abattre le « complot judéo-maçonnique » ...

« Au Palais de justice de Paris, six-cent soixante-quatre juifs sur deux mille vingt-cinq avocats, soit 30% du barreau parisien envahi par les juifs de tous les pays du monde. Ces juifs avaient transformés la noble profession d'avocat en un infâme commerce où on racolait des clients dans les prisons. Le défenseur de la veuve et de l'orphelin avait cédé la place au collaborateur de l'escroc et de l'assassin »
lit-on en légende d'une photo exposée lors de l'exposition de 1941 *Le juif et la France* ...

Parmi ces hommes, il y a de vrais salauds, tel Henry Coston, des idéalistes fourvoyés, comme Henry du Moulin de Labarthète ou Pierre Laval. Et des héros, comme Pierre Masse.

Ou comme Paul Hanson, le liégeois, juge de paix de Louveigné.

Le 20 février 1942, Paul Tschoffen – oui, celui qui a donné son nom au prix décerné chaque année à un jeune avocat liégeois auteur d'un article de doctrine – saisit Paul Hanson de la contestation d'un impôt levé sur les paysans par le Gouvernement des secrétaires généraux. Paul Hanson doit d'abord faire évacuer la salle d'audience des gendarmes qui l'ont envahie à la demande de la Corporation nationale de l'agriculture et de l'alimentation, créée par le régime des collaborateurs pour, notamment, percevoir cette taxe injuste. Puis il annule, frontalement, l'impôt, le décrétant illégal car établi par un gouvernement illégitime. Un mois plus tard, Paul Hanson est arrêté.

Il sera déporté au camp d'Esterwegen, en Basse-Saxe, avec nombre d'autres résistants. Il n'en reviendra pas. Mais il s'y distinguera en fondant, clandestinement bien sûr, la seule loge maçonnique qui ait vécu dans un camp de concentration, *Liberté chérie*.

*Ô terre de détresse,
Où nous devons sans cesse
 Piocher.
 Dans le camp morne et sauvage,
 Entouré de murs de fer,*

*Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert
Bruit des pas et bruit des armes,
Sentinelles jour et nuit,
Et du sang, des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.
Mais un jour dans notre vie,
Le printemps refleurira
Liberté, liberté chérie
Je dirai tu es à moi ...*

Patrick Henry